



**PREFECTURE DES LANDES**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

\* \* \*

**ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE**  
**A UN DEFRICHEMENT POUR MISE EN CULTURE SUR LA COMMUNE**  
**DE MOUSTEY**

**Demandeur : SCEA CANTALEYRE à PISSOS**

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de MOUSTEY (40410) durant **30 jours** consécutifs **du 02 mars 2015 au 31 mars 2015 inclus**.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichage.

M. CORREGE Philippe, Ingénieur Conseil à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. VIGNOLLES Jean-Marie, Officier de la Gendarmerie à la retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant, la demande de défrichage, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, en mairie de MOUSTEY aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit les lundi, mardi, jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et 15 h 00 à 17 h 00, le vendredi de 9 h 00 à 12 h 30, et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile. Les observations pourront être adressées par écrit à M. CORREGE Philippe, commissaire-enquêteur, à l'adresse de la mairie de MOUSTEY, pendant la durée de l'enquête et avant sa clôture.

M. CORREGE Philippe, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- lundi 02 mars 2015 de 9 h 30 à 12 h 30
- lundi 16 mars 2015 de 9 h 00 à 12 h 30
- mardi 31 mars 2015 de 15 h 00 à 17 h 00.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de MOUSTEY et à la Préfecture des Landes (Direction départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt) où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

LE PREFET